

08.09.2008 - 12:38 Uhr

comparis.ch sur le cryptage des chaînes de télévision numérique - Télé numérique : les câblo-opérateurs campent sur leurs positions

Zürich (ots) -

Est-ce que le cryptage des signaux de la télévision numérique et l'utilisation de décodeurs pour leur décryptage vont dans le sens de l'intérêt des consommateurs ? Oui, a réaffirmé aujourd'hui l'association faîtière Swissscable lors d'une conférence de presse. comparis.ch, le comparateur sur internet, est d'un tout autre avis : le cryptage des programmes de télévision n'est pas nécessaire sur le plan technique et n'opère qu'une fidélisation captive du téléspectateur. Aux yeux de Ralf Beyeler, expert ès télécom chez comparis.ch, «les décodeurs permettent aux exploitants des réseaux câblés de gagner de l'argent facilement. Au final, les décodeurs servent plus à enchaîner les téléspectateurs qu'à décrypter les chaînes de télévision. »

En été 2007, la Conseillère aux Etats du canton de Berne, Simonetta Sommaruga (PS), a déposé une motion au parlement pour faire « interdire le cryptage - propre à un opérateur - de chaînes de télévision librement accessibles dans le cadre de l'offre de base en matière de diffusion numérique sur les réseaux câblés... ». En d'autres termes, S. Sommaruga veut que les consommateurs et consommatrices puissent recevoir les chaînes de télévision publiques non cryptées, ou alors qu'ils puissent librement choisir l'appareil de décryptage qu'ils souhaitent utiliser. Ainsi, les téléviseurs de la nouvelle génération ont un tuner intégré capable de recevoir la télévision numérique par le câble mais ne peuvent pas lire les signaux envoyés par les fournisseurs parce que seuls les propres décodeurs du fournisseur en sont capables. Selon R. Beyeler, expert ès Télécom chez comparis.ch, «la demande déposée par madame Sommaruga relève du bon sens absolu. Beaucoup de câblo-opérateurs cryptent les programmes uniquement afin de pouvoir placer leurs propres décodeurs, de gagner ainsi de l'argent facilement et de rendre leurs clients inutilement tributaires. »

Scandale au niveau de la politique de la concurrence

Le fait est que le codage des chaînes de télévision que les câblo-opérateurs se procurent eux-mêmes gratuitement ne répond à aucune nécessité. Plusieurs fournisseurs de télévision numérique, que ce soient en Suisse ou à l'étranger, ne cryptent pas leurs programmes, et ce depuis longtemps. Naturellement, les câblo-opérateurs suisses qui se rebellent contre madame Sommaruga le savent aussi. Aujourd'hui, avant le débat au Conseil national de la motion de Simonetta Sommaruga, l'association faîtière Swissscable a de nouveau revendiqué lors d'une conférence de presse à Berne pour que les fournisseurs puissent continuer à coder les signaux des programmes gratuits. Pour Ralf Beyeler, expert ès télécom chez Comparis, «personne ne s'oppose à ce que les câblo-opérateurs mettent en place une procédure spécifique pour les programmes à la demande (video on demand). En revanche, pour les chaînes de base, les téléspectateurs devraient pouvoir utiliser l'appareil de décodage de leur choix. Le « décodeur qui enchaîne » imposé aux clients par Cablecom et consorts, est un scandale.»

Contact:

Ralf Beyeler
Expert ès télécom
Téléphone : 044 360 52 77
Mobile : 079 467 07 81
Courriel : ralf.beyeler@comparis.ch
Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100003671/100569191> abgerufen werden.